



## STATUTS DU DISTRICT DE LYON ET DU RHONE DE FOOTBALL

Adoptés lors de l'Assemblée Générale du 24 novembre 2017 à SATOLAS ET BONCE  
Révision de l'article 16 suite aux textes votés à l'Assemblée Fédérale du 16 décembre 2017 à présenter  
**POUR INFORMATION** à l'Assemblée Générale du samedi 16 juin 2018 de LIERGUES

...

### Article 16 - Commission de surveillance des opérations électorales

...

Elle a compétence pour :

- ~~Emettre un avis à l'attention du Comité Directeur sur la recevabilité des candidatures ;~~ **se prononcer sur la recevabilité des candidatures par une décision prise en premier et dernier ressort ;**
- accéder à tout moment au bureau de vote ;
- se faire présenter tout document nécessaire à l'exécution de ses missions ;
- exiger lorsqu'une irrégularité est constatée, l'inscription d'observations au procès-verbal, avant ou après la proclamation des résultats.

...